

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Bordeaux, le 1^{er} juillet 2009

Aquitanis expérimente l'industrialisation de maisons à ossature bois

Aquitanis lance en 2009 plusieurs programmes de construction de maisons à faible consommation basées sur la technique de l'ossature bois. Les 19 premières maisons - dont les performances énergétiques anticipent celles de la norme BBC (bâtiment basse consommation) de 2012 - sont en cours de montage à Saint-Médard-en-Jalles dans le cadre de l'opération Les Cérillannes.

La conception de ces maisons est le fruit d'un partenariat entre aquitanis et la société Egeris. Depuis 2003, cette entreprise réalise des logements conventionnels pour le compte de l'Office public de l'habitat de la Communauté urbaine de Bordeaux, selon un processus qui permet de capitaliser l'expérience, assurant ainsi une maîtrise des prix et l'amélioration constante de la qualité du bâti. Le contrat cadre tri-annuel associant aquitanis à Egeris a favorisé l'évolution et l'adaptation de ce principe à la construction bois*. Il est ainsi prévu de réaliser dans ce cadre une centaine de ces logements « durables » sur plusieurs communes du département **.

Basées sur des modèles prédéfinis, les maisons à ossature bois proposées par Egeris résultent d'une standardisation et d'une industrialisation des procédés de construction. Les différents composants (façades avec menuiseries intégrées, planchers ...) sont ainsi réalisés sur des machines à commande numérique, dans les ateliers d'Integral Bois System (IBS), filiale d'Egeris à La Brède, puis assemblés en une journée sur le site de construction.

Outre un bilan carbone très performant, les façades bois garantissent une étanchéité parfaite de l'habitat à l'air, favorisant ainsi une réduction de la facture énergétique et une maîtrise des charges pour le locataire. Ainsi, un logement traditionnel de type 4 de 80 m² nécessite 400 € de chauffage au gaz par an alors que le même T4 mais à ossature bois, affiche sur une période équivalente, une consommation de 160 € seulement.

Grace à leur système de production d'eau chaude solaire, les 19 premières maisons des Cérillannes*** bénéficient en plus de 60 % d'eau chaude gratuite. Certifiées Habitat & Environnement option Très haute performance énergétique, ces dernières ont été conçues dans le cadre du concours Aliénor lancé en 2007 par la Région Aquitaine afin de promouvoir les programmes en avance sur la norme BBC (bâtiment basse consommation) qui entrera en vigueur en 2012.

Entreprise engagée dans un développement responsable et durable du territoire, aquitanis souhaite à présent étendre la construction bois à des programmes de logements individuels groupés ou semicollectifs en y intégrant une dimension architecturale innovante au service de la valeur d'usage. Ainsi, le processus d'industrialisation sera à la main du maître d'oeuvre qui définira les caractéristiques du projet. Cette évolution de l'expérimentation s'exprime aujourd'hui à travers le Projet Rosa Parks inscrit dans le rénovation urbaine de Floirac (Communauté urbaine de Bordeaux).

Une consultation vient ainsi d'être lancée pour concevoir et mettre au point un projet de logements locatifs sociaux et en accession sociale, individuels et/ou semi-collectifs, utilisant la filière bois associant fabricant et architecte.

Le lauréat de cette consultation réalisera une opération de 50 logements inscrite au projet de rénovation urbaine de Floirac.

* Ce projet d'éco-construction a également bénéficié du soutien de l'ADEME et de la Région Aquitaine. A noter que la mise au point du concept a été effectuée avec le concours d'Innovalis Aquitaine, du FCBA et du Lycée Haroun Tazieff de Saint-Paul près de Dax (partenariat école-entreprise).

** Cenon-8 mai 1945, Martillac, Mérignac-Libération, Pessac-Les Chênes, Saint-Aubin-de-Médoc-Verdelet

*** Les Cérillannes - 19 maisons - Architecte : Thierry DUFON - Livraison prévisionnelle : 1er trimestre 2010 - Montant de l'opération : 3,4 M€